

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES BASQUES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Guy, tenue le 12 avril 2021 à 19h00, par téléconférence.

Sont présents :

Maxime Dupont, maire  
Siège n° 2 : Nathalie Trudeau  
Siège n° 3: Jean-Pierre Saucier  
Siège n° 4 : Gaétane Gagnon  
Siège n° 5 : Yvan Sirois

Absence motivée :

Siège n° 1 : Roger Rioux  
Siège n° 6 : Yannick Pelletier

Tous conseillers membres du susdit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Maxime Dupont, maire. Est également présent monsieur Stéphane Lacam-Gitareu, directeur général et secrétaire-trésorier.

**1. OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et, par la suite, fait lecture de l'ordre du jour.

**1.1. Ordre du jour  
CM- 2021-0024-01**

À la demande de monsieur Dupont, le dossier concernant l'entretien ménager de l'édifice municipal est ajouté en varia. Il est proposé par M. Saucier et résolu que l'ordre du jour de la séance du 12 avril 2021 soit adopté.

**ADOPTÉE**

**1.2. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021  
CM- 2021-0024-02**

CONSIDÉRANT QUE Les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Saucier et résolu que le procès-verbal du 8 mars 2021 soit adopté.

**ADOPTÉE**

**1.3. ADOPTION DES COMPTES DE MARS 2021**  
**CM- 2021-0024-03**

**Salaires**

**S-total** 12 199,35 \$

**Déboursés**

<b>Nom du fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Revenu du quebec	Ajustement	3,68 \$
Rcap	Imprimante	111,53 \$
Spc	Imprimante	15,00 \$
Hydro	Éclairage public	368,22 \$
Telecom Est	Radio	137,63 \$
Bell canada	Internet	82,03 \$
Retenue a la source QC.		2 945,90 \$
Retenue a la source FED.		1 040,99 \$
D+H cheques		226,96 \$
Hydro	Municipalité	331,43 \$
Hydro	Garage	189,04 \$
Hydro	Eglise	47,79 \$
Hydro	Loyer 1	74,35 \$
Cnesst		93,88 \$
Poste	Envoi taxes	199,32 \$
Gouvernement du canada	Licence radio	213,24 \$
Fqm	Révision assurances	407,66 \$
Bureau en gros	Papeterie	226,92 \$
Frais bancaires		59,45
	<b>S-total</b>	<u><u>6 775,02 \$</u></u>

**Comptes à payer**

<b>Nom du fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Inspecteur municipal	Frais de déplacement	36,00 \$
Caureq	Services incendies	23,85 \$
Wurth	Flexibles	74,72 \$
Wurth	Peintures	84,02 \$
Wurth	Peintures et produits	232,16 \$
Servitech	Évaluations	492,41 \$
Pieces auto 3p	Outil et pieces	95,73 \$
Air liquide		487,02 \$
Editions juridiques	Administration	94,28 \$
Services deschenes	Conteneur	186,84 \$

Buanderie	Tapis	105,78 \$
Kopilab	Imprimante	36,27 \$
Harnois	Garage	850,59 \$
Harnois	Diesel	1 827,01 \$
Harnois	Essence	804,15 \$
Harnois	Municipalité	167,28 \$
Tommydrapeau	Matériel informatique	700,21 \$
Infotech	Papeterie	810,57 \$
Infotech	Logiciels	5 438,32 \$
Infotech	Formation	1 287,72 \$
Récupératio des basques	Sacs	57,49 \$
Matériaux du lac	Bouchon	8,38 \$
Metal ap	Rélecteurs camions	57,49 \$
Mon bureau.ca	Tableau affichage	64,94 \$
Mon bureau.ca	Papier et tableaux	389,28 \$
Mon bureau.ca	Boite	90,89 \$
Brandt	Couteaux aile	849,67 \$
Fqm	Révision assurances	407,66 \$
Agence du revenu can	Ajustement RGAP	561,34 \$
Fonds information territoire	Mutations	10,00 \$
Ville de rivière du loup	Logiciel cour municipale	13,17 \$
Caisse		200,00 \$
Dollorama	Papeterie	33,16 \$
	<b>S-total</b>	<u>16 578,40 \$</u>
	<b>Total dépenses</b>	<u>35 552,77 \$</u>
<b>Revenus</b>		
Loyers		748,00 \$
Taxes		13 598,04 \$
MTQ	Contrat	29 493,68 \$
MAMH	Aide covid	4 507,00 \$
Intérêts		1,56 \$
	<b>Total</b>	<u>48 348,28 \$</u>

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des comptes à payer et payés pour le mois de mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Saucier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Guy autorise le paiement des comptes du mois de février 2021, au montant total de 35 552,77 \$.

**ADOPTÉE**

## **2. CORRESPONDANCE**

### **2.1. PRODUITS PÉTROLIERS - HARNOIS CM- 2021-0025-01**

Sur proposition de Mme Trudeau, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Guy mandate le directeur général pour mettre fin aux livraisons de carburants utilisés pour la saison hivernale.

**ADOPTÉE**

### **2.2. CAPAB CM- 2021-0025-02**

ATTENDU QUE la mission du CAPAB est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes de la MRC des Basques, pour leur mieux-être personnel, familial et social afin qu'elles puissent poursuivre leur implication auprès de la personne aidée;

Sur proposition de M. Saucier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler la cotisation comme membre corporatif de l'organisme, pour un montant de 25,00 \$.

**ADOPTÉE**

### **2.3. DÉCLARATION D'ADHÉSION À LA CHARTE DU BOIS DU BAS-SAINT-LAURENT CM- 2021-0025-03**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande d'adhésion à la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent envoyée par le Créneau Écoconstruction;

CONSIDÉRANT que la forêt est intrinsèquement liée à la culture et à l'identité régionale, que le bois est omniprésent et qu'il est source de fierté, de richesse d'emplois stimulants et de développement sur tout le territoire du Bas-Saint-Laurent ;

CONSIDÉRANT que le bois est un outil majeur de lutte aux changements climatiques et que lorsqu'il est utilisé comme matériau dans les constructions pour remplacer d'autres matériaux tels que le béton ou l'acier ou des énergies fossiles (biomasse forestière), les émissions de CO2 découlant de ceux-ci sont évitées;

CONSIDÉRANT que le matériau bois permet un développement durable des communautés et qu'il est un produit écologique par excellence, performant à la fois souple, léger, résistant et esthétique augmentant le confort des usagers constituant une option durable et rentable;

CONSIDÉRANT que près de 2,2 millions de m<sup>3</sup> de bois sont récoltés annuellement sur les territoires publics et privés et que les activités d'aménagement génèrent près de 4 700 emplois;

CONSIDÉRANT que la région dénombre 27 établissements de transformation primaire du bois (usines de sciage, de pâte et papier, carton, panneaux et autres produits) générant près de 2 000 emplois et un chiffre d'affaires de près de 1,1 milliard de dollars assurant le maintien et le développement économique de la majorité des communautés bas laurentiennes;

CONSIDÉRANT que l'industrie de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation du bois (portes et fenêtres, armoires, chevrons, palettes, bâtiments préfabriqués, etc.) compte plus de 80 usines représentant au-delà de 2 200 emplois pour un chiffre d'affaires approximatif de 300 millions de dollars;

CONSIDÉRANT que la région du Bas-Saint-Laurent est un modèle en matière de l'utilisation du bois et veut devenir un leader et une vitrine de l'utilisation accrue du bois particulièrement pour les travaux de construction ou de la rénovation résidentielle, institutionnelle et commerciale et comme matériau de substitution aux énergies fossiles ou d'autres produits (ex. isolant ou fertilisant biologique et autres) pour ainsi stimuler et favoriser une utilisation des produits régionaux (économie circulaire);

CONSIDÉRANT que les 101 municipalités, paroisses et villages, les 13 villes et les 8 municipalités régionales de comté (MRC) de la région du Bas-Saint-Laurent sont d'importants donneurs d'ouvrage pour la réalisation de travaux de construction ou rénovation d'immeubles, d'infrastructures récréotouristiques et de remplacement de systèmes énergétiques;

Il est convenu, à la majorité des membres présents que la municipalité de Saint-Guy :

Adhère à une volonté commune de favoriser la mise en œuvre d'initiatives quant à une utilisation accrue du bois dans la construction, la rénovation de bâtiments et comme énergie de substitution aux énergies fossiles;

Adhère à une volonté commune de soutenir la Charte du bois par une réforme en profondeur des exigences des aides financières gouvernementales, ainsi que par une application rigoureuse et équitable de l'aménagement durable des territoires forestiers;

Adhère à une volonté commune d'évaluer à l'étape d'avant-projet la possibilité d'une utilisation accrue du bois dans la construction, la rénovation de bâtiments, d'infrastructures récréotouristiques et comme énergie de substitution aux énergies fossiles;

**ADOPTÉE**

**2.4. REMERCIEMENTS AU DÉPUTÉ DE CIRCONSCRIPTION  
CM- 2021-0025-04**

Sur une proposition de M. Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Guy remercie le Député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, monsieur Denis Tardif pour sa contribution financière à la rémunération de la responsable de la bibliothèque.

**ADOPTÉE**

**2.5. REMERCIEMENTS PLOMBERIE DUBÉ  
CM- 2021-0025-05**

CONSIDÉRANT QUE la consommation d'énergie de l'édifice municipal a été divisée de moitié suite aux travaux réalisés l'entreprise Plomberie Dubé;

Sur une proposition de M. Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Guy remercie l'entreprise Plomberie Dubé pour son professionnalisme.

**ADOPTÉE**

**3. ADMINISTRATION**

**3.1. TAXES MUNICIPALES  
CM- 2021-0026-01**

Sur une proposition de Mme Gagnon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement des taxes municipales pour l'exercice 2022 se fasse en six versements.

**ADOPTÉE**

**3.2. PROMAIRE**

Le conseiller et promaire, Roger Rioux, étant en congé de maladie, le conseil municipal procédera prochainement à la désignation d'un nouveau promaire.

**3.3. HORAIRES DU BUREAU MUNICIPAL**

**CM- 2021-0026-02**

CONSIDÉRANT QUE les mesures sanitaires obligent la municipalité à fermer ses bureaux au public, et ce pour une période indéterminée;

Sur une proposition de M. Saucier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé les lundis jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

**ADOPTÉE**

### **3.4. RAPPORT DE L'ADMINISTRATION**

#### **3.4.1. ROUTE 296**

L'appel d'offre concernant les travaux de la route 296 a été publié. Les travaux s'étaleront sur deux années.

#### **3.4.2. PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2023 (TECQ)**

La direction ayant attaché plusieurs postes de dépenses à des demandes d'aides financières issues de programmes gouvernementaux, une nouvelle programmation de travaux sera prochainement présentée au ministère dans le cadre de la TECQ 2019-2023.

## **4. RESSOURCES HUMAINES**

### **4.1. rémunération de l'inspecteur municipal CM- 2021-0027-01**

Sur une proposition de M. Saucier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le salaire horaire de l'inspecteur municipal, monsieur Marc-André Jean, soit au premier janvier 2021, de 26,00 \$.

**ADOPTÉE**

### **4.2. Direction générale CM- 2021-0027-02**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire- trésorier, monsieur Stéphane Lacam-Gitareu, a terminé sa période de probation;

ATTENDU QUE le conseil municipal est satisfait du travail accompli;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Trudeau et résolu à la majorité des conseillers présents que monsieur Stéphane Lacam-Gitareu soit employé par la municipalité de Saint-Guy en qualité de directeur général et secrétaire- trésorier.

**ADOPTÉE**

**4.3. Vêtements personnalisés**

**CM- 2021-0027-03**

ATTENDU QUE le conseil souhaite que les employés puissent être identifiés par des vêtements aux couleurs de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Sirois et résolu à la majorité des conseillers présents que des listes de prix pour des t-shirts et des polos soient transmises au conseil.

**ADOPTÉE**

**5. RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFRASTRUCTURES**

**5.1. Panneau de signalisation**

**CM- 2021-0028-01**

Sur proposition de madame Trudeau et résolu à la majorité des conseillers présents qu'une soumission pour un panneau indiquant le bureau municipal soit envoyée à Publicom.

**ADOPTÉE**

**5.2. Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

**CM- 2021-0028-02**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE);

ATTENDU QUE des travaux doivent être entrepris sur le réseau routier sous juridiction municipale;

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Sirois et adopté à l'unanimité, le conseil de Saint-Guy autorise le directeur général à déposer auprès du bureau de circonscription de monsieur le Député deux projets de travaux de voirie dans le cadre du PPA-CE.

**ADOPTÉE**

**5.3. GPS**

**CM- 2021-0028-03**



Sur une proposition de Mme Trudeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil soit informé du montant nécessaire pour faire l'acquisition d'un GPS équipé d'un fond de carte du Québec.

**ADOPTÉE**

## **6. SERVICES À LA POPULATION**

### **6.1. Bibliothèque**

**CM- 2021-0028-04**

Sur une proposition de Mme Trudeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les mesures sanitaires obligent la municipalité à laisser sa bibliothèque fermée jusqu'au mois de juin. Le conseil suivra l'évolution de la pandémie et avisera la population de la date de son ouverture.

**ADOPTÉE**

## **7. VARIA**

### **7.1. Entretien ménager**

Le contrat d'entretien ménager du bâtiment municipal n'ayant pas donné satisfaction, le cahier des charges sera transmis à nouveau aux entreprises de la région.

### **7.2. Utilisation du WI-FI**

Suite aux récentes transformations en réseautique du bureau municipal, il est rappelé que la municipalité compte une borne d'accès public gratuit sans-fil à Internet gérées par les MRC des Basques et du Témiscouata. Il s'agit d'une connexion limitée offrant des services de base aux utilisateurs. Par ailleurs, l'édifice municipal comprend deux autres réseaux wi-fi sécurisés dont un est public et sert notamment aux besoins de la bibliothèque et un autre qui est réservé exclusivement à l'administration.

**ADOPTÉE**

## **8. QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

## **9. LEVÉE DE SÉANCE**

**CM- 2021-0029-00**

Sur proposition de monsieur saucier, l'ordre du jour étant épuisé, il est unanimement résolu de lever la séance à 20h00.

**ADOPTÉE**

COPIE